



## **Alerte de chaleur extrême**

**8 juillet 2020**

*Sécurité civile Québec* a émis une alerte de chaleur extrême le 7 juillet 2020, pour la région de l'Outaouais. Le seuil des chaleurs extrêmes anticipées pour les prochains jours est de **31 degrés le jour et 18 degrés la nuit.**

Les personnes les plus vulnérables à la chaleur sont:

- les bébés et les enfants de moins de 5 ans;
- les personnes âgées;
- les personnes en perte d'autonomie ou qui vivent seules;
- les personnes qui souffrent de maladies chroniques ou de problèmes graves de santé
- mentale;
- les personnes qui ont des problèmes de consommation d'alcool ou de drogues;
- les personnes qui exercent un métier exigeant physiquement ou qui travaillent au soleil ou à l'extérieur, comme les travailleurs de la construction;
- les personnes qui travaillent dans des milieux où les procédés de travail dégagent de la chaleur comme les fonderies ou les boulangeries;
- les personnes qui font de l'exercice intense à l'extérieur par temps chaud, ou à l'intérieur dans des lieux non climatisés ou mal ventilés;
- les personnes qui n'ont pas accès à des endroits frais ou climatisés;
- les personnes qui prennent certains médicaments sous ordonnance susceptibles d'aggraver les effets de la chaleur.

La Municipalité invite la population et les associations et organismes communautaires à adapter les mesures de riposte aux épisodes de chaleurs extrêmes au contexte de la Covid-19 en prenant soin de respecter les consignes sanitaires en vigueur, notamment la distanciation physique, le nettoyage et la désinfection ainsi que l'aération des lieux.